

1. LES PRÉSENTS :

- Bernard TOMASINI
Président du CdD CASA
- François-Xavier KOEMPGEN
Directeur du CdD CASA
- Vincent MAHEUT
Service civique du CdD CASA
- Jean-Marie BONNET
Président du C2D
- Carole GHIBAUDO
VP du CdD CASA – ADECOHA
- Antoine DAMIANO
Avenir 06
- Franck TUROSZ
CFTC
- Stéphane AMOUR
GADSECA
- Gérard VERCNOCKE
ELAN
- Jean-François CARRASCO
VP du CdD CASA – Telecom Valley
- Alain CLAVEL-MORROT
UD CFE-CGC
- Laurence DESPORTES JENNINGS
GIR MARALPIN / S^T Julien Roquefort
- François CONTAL
CAPENERGIES
- Richard THIERY
Élu référent du CdD CASA
- Alexandre FOLLOT
Directeur Général Adjoint DEAD
- Albine PASQUETTI
Secrétariat
- Marika ROMAN
Chargé de mission au CdD CASA
- Alain JUNCKEL
VP du CdD CASA – ADECOHA
- Sylvain LOCCI
CAPEB
- Marie-Jeanne DALMASSO
PFI
- Delphine BARTHELEMY
MLA
- Valérie ROUSTAN
Syndicat des Hôteliers NCA
- Laurence BRIFFA
TRAVISA
- Joël ANDOUCHE
CFDT
- Georges KAYANAKIS
Les Amis de la FSA

Étaient représentés : George BISSON (CAPEB) par Sylvain LOCCI ;

Jacques MOLINARI (GIR MARALPIN) par Laurence DESPORTES-JENNINGS ;

Denis CIPPOLINI (Syndicat des Hôteliers NCA) par Valérie ROUSTAN.

Se sont excusés : Christian DENTAL ; Yannick ROCHARD (Actif Azur) ; Erik LAJOIE (ADSEA06) ; Patrick DELALANDRE (AVARAP 06) ; Frédéric TREMOULET (AVARAP 06) ; Ludovic PANYASIRI (ADIE) ; Frédéric FOURQUIN (CCI NCA) ; Jean-François AGOSTINI (CCI NCA) ; Marc IPPOLITO (CEVL) ; Jean-Michel BOURDILLON (CNL 06) ; Catherine MATHURIN (FCPE) ; Patrick MOULARD (BTP06) ; Michel PUY (FPI) ; Alain BOURGON (GADSECA) ; Anne-Marie LEON (GADSECA) ; Paulette MASS BREZZO (ELAN) ; Laurent MASSON (Incubateur PACA est) ; Pascal MILHET (PFI) ; Michel MANAGO (PFI) ; Stéphanie FRISINA (JCE ASA) ; Thierry LESPINASSE (MJC) ; Laurent LONDEIX (SCE) ; Étienne DELHAYE (SCE) ; Chloé SATTEZZI (SCE) ; Franck LAVAGNA (Telecom Valley) ; Stéphane NEDONSEL (TRAVISA) ; Christian COUVREUR (UD CFE-CGC) ; Florent EXBRAYAT (UL CGT) ; Hubert BOIVIN (UPCR) et Thierry BENMUSSA (UNSA).

2. PRÉSENTATION DE L'AVIS DU GROUPE ÉCONOMIE « LES ENTREPRISES ET LEUR TERRITOIRE » (par Jean-François CARRASCO) :

(Diaporama disponible sur l'extranet)

▪ **PRÉSENTATION DE L'AVIS :**

Jean-François CARRASCO, vice-président du groupe « économie et emploi », revient sur le colloque interentreprises du 19 mars 2016 d'où découlent les propositions de l'avis. Pour chaque table-ronde, il insiste sur les logiques qui ont guidé les échanges de ces tables :

- Une logique de « renforcement positif » par la promotion du territoire ;
- Un logique d'écoute entre les acteurs économiques et académiques pour avoir une adéquation entre les formations et les métiers qui recrutent ;
- Une logique de favoriser les compétences et productions locales ;
- Et une logique de résilience du territoire face aux risques présents.

De l'analyse des échanges durant ce colloque, découlent 4 propositions qui tendent à favoriser le développement économique du territoire :

- Que soit organisé un événement institutionnel de valorisation du territoire économique, accompagné d'une politique de médiatisation forte (BFM, news magazines, presse internationale...)
- Que soit renforcée la relation pragmatique entre les acteurs économiques et académiques (de l'alternance au supérieur), notamment par la création d'un « Observatoire permanent des Compétences », émetteur de recommandations, d'actions et orientations concrètes ;
- Que la collectivité s'oriente vers l'étude puis l'adoption pragmatique d'un Small Business Act CASA, conforme aux efforts et aux travaux de la Région PACA ;
- Que soit mis en place un « Observatoire des Risques » destiné à anticiper les risques, communiquer dessus et accompagner citoyens et élus à s'instruire et se préparer.

* Un paradoxe temporel fait que certaines de ces propositions ont depuis étaient inscrites dans la feuille de route de la CASA, ce dont le CdD peut se féliciter. En effet, Alexandre FOLLOT (DGA DEAD) de la CASA, affirme qu'une démarche offensive de promotion du territoire est en cours de réflexion pour valoriser ce dernier et notamment sa technopole.

▪ **LE VOTE DE L'AVIS :**

Suite à la présentation, l'assemblée n'a pas de question. L'avis est voté à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DES CHIFFRES DE SOPHIA ANTIPOLIS, par Alexandre FOLLOT (Directeur Général Adjoint Développement Économique et Aménagement Durable de la CASA) :

(Diaporama disponible sur l'extranet)

▪ PRÉSENTATION DES DONNÉES :

La présentation met en relief plusieurs caractéristiques de Sophia Antipolis, notamment :

- Les nombreuses et diverses entreprises présentent sur le territoire (dans une variété de domaines);
- L'emploi constamment en croissance (sans discontinuité) depuis la création de la technopole. Sophia Antipolis n'a jamais été aussi dynamique qu'en ce moment, en témoigne la création nette d'emplois chaque année et de la place du PIB sophipolitain dans le département ;
- Un chiffre d'affaires (5,6 Mds €) qui dépassant celui du tourisme de la Côte d'Azur ;
- La résilience de la technopole après les crashes industriels et les crises économiques ;
- La dimension internationale de Sophia Antipolis ;
- La faible vacance des locaux (2%) qui fait que la technopole est en « flux tendus ». Les publicités de vacances qui jalonnent les routes de Sophia sont illusoire. En effet, pour assurer une forme de publicité, les commercialisateurs laissent les annonces de bureaux vacants, même une fois loués. Le SYMISA a commencé à se rapprocher des promoteurs pour mettre fin à cette pratique. D'ici 2019, 40 000m² de locaux supplémentaires devraient être disponibles.
- Plusieurs programmes structurants sur la technopole (le Fugueiret dans lequel est intégré le Business pôle 2.0, les Clausonnes, S^t Philippe pour les besoins de locaux de l'université et le secteur des Trois Moulins qui est une porte d'entrée de la technopole et un moyen de communication visible de l'autoroute). Le foncier est totalement maîtrisé par les pouvoirs publics.
- Le bureau opérationnel du SYMISA est l'instance qui détermine et met en œuvre la stratégie pour Sophia Antipolis. C'est à la fois un syndicat, qui réfléchit prospectivement sur le devenir économique du territoire et qui travaille au quotidien dans la réalisation des politiques publiques qui en découlent. Ce Syndicat se veut représentatif de l'ensemble des acteurs économiques du territoire et au-delà. Il est constitué notamment de la CASA, de l'Université de Nice Sophia Antipolis, de la Fondation Sophia Antipolis, de Team Côte d'Azur, de la CCI, de la Préfecture des Alpes Maritimes, de la Mairie de Valbonne, du Club des Entreprises de Sophia, du Conseil de Développement (par le biais de son président).

▪ QUESTIONS / RÉPONSES :

- ⇒ Le territoire est-il, en termes d'infrastructures et d'offres d'habitats, prêt à la croissance de la technopole et des flux qu'elle va engendrer ?
 - └ Chaque nouveau projet a un volet accessibilités et impacts qui est très étudié. La CASA est tout à fait consciente que le développement de ce territoire oblige à réfléchir aux problématiques de logements et d'accessibilités. L'arrivée du BusTram a pour objectif d'avoir un minimum de report modal de l'utilisation de la voiture vers les transports en commun.
- ⇒ Il y a-t-il des limites au développement de Sophia Antipolis ?
 - └ Sophia Antipolis a une règle qui est de conserver un ratio de 1/3 urbanisé et 2/3 d'espaces verts ou protégés. En conservant ce ratio, la technopole peut encore doubler ses constructions (soit 1 200 000 m² de plancher supplémentaires).
- ⇒ Quelle est la plus-value pour le territoire de cette croissance ? Ne s'agit-il pas de « travailleurs-touristes » qui sont à Sophia Antipolis ?

- └ Les travailleurs de la technopole restent sur Sophia. Quand une entreprise disparaît ou se délocalise, la majorité de ses employés reste sur la technopole. Ils font fonctionner leur réseau sophilopolitain pour être repris dans une autre entreprise de Sophia Antipolis. L'écosystème de la technopole est son principal atout car elle regorge ainsi de compétences avec une « fertilisation croisée » qui favorise le développement des entreprises. C'est la présence de cet écosystème qui fait que Sophia reste fortement convoitée pour l'installation d'entreprises.

4. ACTUALITÉ DE LA FEUILLE DE ROUTE DES GROUPES DE TRAVAIL, par les vice-présidents en charge des groupes :

(Feuille de route en annexe)

Les vice-présidents ont fait état de leur feuille de route (en annexe).

Pour rappel, les groupes « Aménagement du territoire » et « Patrimoine et environnement » organisent des réunions communes pour travailler ensemble sur différents sujets.

5. INFORMATION SUR LE COLLOQUE DE NOVEMBRE 2017 :

Monsieur le Président informe que le prochain colloque se déroulera probablement le samedi 25 novembre 2017 en liaison avec le C2D d'Antibes. Ce colloque sera si possible organisé sur la commune de Vallauris et traitera du développement territorial via deux focus :

- L'économie (tourisme) ;
- L'environnement (durable).

6. QUESTIONS DIVERSES :

- ⇒ Madame DESPORTES-JENNINGS rappelle que le groupe transport attend la sortie de nouvelles études sur la LN PCA, prévues pour septembre 2017, afin d'analyser les intentions de SNCF RÉSEAU sur ce projet. Elle appelle à rester vigilant sur les positions qui seront prises lors du copil d'automne 2017.
 - └ Le Président du CdD assure que la CASA sera sensible aux remontées de ses citoyens sur le projet.
 - └ Monsieur FOLLOT, confirme la présence de la CASA au copil d'automne 2017 puisque la CASA y est membre depuis la dernière réunion (premier trimestre 2017). La position de la CASA est claire : « pas de viaduc sur Biot ». L'hypothèse du tout souterrain de post-clausonnes jusqu'à Nice a l'accord de la CASA mais cette dernière attend aussi les nouvelles études pour se prononcer.
- ⇒ Quel intérêt d'une gare à Sophia, n'y a-t-il pas de moyens plus innovants à exploiter ?
 - └ La gare de Sophia participerait au report modal du véhicule personnel vers les transports en commun. Il existe en effet d'autres moyens mais avant d'exploiter des innovations il faut de l'expérimentation. Par exemple, il y a un an, la CASA a testé la mise en place d'un véhicule autonome sur son territoire. Le véhicule testé était alors proposé à un coût d'exploitation de 50 000€/mois. Aujourd'hui, la même entreprise le propose à 12 000€/mois, on se rapproche donc de coûts plus raisonnables.

Pour clore l'assemblée plénière, le président remercie Vincent MAHEUT (dont l'engagement au titre d'un service civique se termine) pour son investissement et son travail, reconnu par l'ensemble des membres, et propose de finir ce plénier par un pot de départ en son honneur.

Compte rendu rédigé par Vincent MAHEUT,
collaborateur du CDD dans le cadre du service civique.

■ Groupe Aménagement du territoire

En cours ou Terminés :

- Assurer le suivi de l'avis sur les inondations
- Assurer le suivi des avis sur les pistes cyclables, les cheminements piétonniers, les points noirs ;
- Travaux sur le Programme de Développement Durable ;

A venir :

- Le Schéma Alimentaire Territorial (avec l'agrotourisme) ;
- La révision du SCOT (calendrier à venir à moyen terme) ;
- Participation aux concertations publiques sur les espaces à enjeux ;
- État initial de l'environnement (poursuite des ateliers) ;
- Les sentiers littoraux ;

■ Groupe Transports / Déplacements et Politique de la ville

En cours :

- Travaux sur le Programme de Développement Durable ;
 - L'implantation de la future gare ferroviaire ;
 - La ligne Nouvelle (LN PCA) ;
 - Le covoiturage dynamique ;
- ### A venir :
- Réflexion sur les transports publics de demain ;
 - Nouvelle architecture du réseau de bus en lien avec l'arrivée du Bus-Tram : participation pédagogique du CdD ;
 - Le renouvellement du Plan de Déplacement Urbain (PDU) ;
 - Le renouvellement du Plan Local de l'Habitat (PLH) ;

■ Groupe Économie et Emploi

En cours :

- Travaux sur le Programme de Développement Durable ;
- Retour sur le colloque interentreprises avec émission d'un avis ;

A venir :

- Observatoire de l'impact éco-social du 14 juillet 2016 (à mettre en perspective avec le renouvellement du tourisme) ;
- Cluster Yachting (lien avec le port Vauban d'Antibes).
- Les Risques Psychosociaux « la performance par le bien-être au travail ».
- Schéma d'Aménagement Numérique (SCAN) ;

■ Groupe Patrimoine et Environnement

En cours ou Terminés :

- Travaux sur le Programme de Développement Durable ;
- Assurer le suivi de l'avis sur la maîtrise de l'énergie ;
- Le plan paysage, participation aux ateliers de mise en œuvre du programme d'action, réflexion sur la priorisation des actions ;

A venir :

- Le Schéma Alimentaire Territorial (avec l'agrotourisme) ;
- Les trames Verte et Bleue ;